

Exposition des masques



Un potier s'est rendu à l'école pour expliquer son métier et initier les enfants au travail de l'argile.

Tous les élèves ont pu réaliser un masque qu'ils ont ensuite décoré dans leur classe respective.

A l'issue, une exposition s'est déroulée le 25 juin dans la salle des fêtes de PLASSAC. Nous avons pu admirer tous ces chefs-d'œuvre hauts en couleurs...

ACCA

La saison 2011/2012 s'est terminée le 31 mars 2012 sans aucun fait marquant. Le 15 juin a eu lieu notre assemblée générale durant laquelle a assisté une cinquantaine de personnes (chasseurs et propriétaires). Les membres sortants : Bruno THOMAZEAU, Jean-Marie SAHUC, Laurent BOUTEVILLE ont été réélus à l'unanimité et ce, pour une durée de 6 ans.

Cela permet d'accomplir un travail bénévole et efficace. Lors de cette assemblée générale, très calme malgré les rumeurs, seuls les sujets concernant la gestion du petit gibier, furent évoqués (perdrix, lièvre...)

Deux piègeurs agréés pour la régulation des nuisibles sont à votre disposition Messieurs FUCHS William et FAURE Jean-Pierre.

Les prochaines manifestations de l'ACCA sont :

Le 28 juillet, sanglier à la broche, n'oubliez pas vos couverts !

Le 15 août, concours de boule, individuel le matin et doublette l'après-midi.

Le 2 mars 2013, chasse à courre cerf.

Merci à tous les chasseurs et non chasseurs de répondre présent à toutes les manifestations et bonne saison de chasse à tous.

L'ACCA Plassac

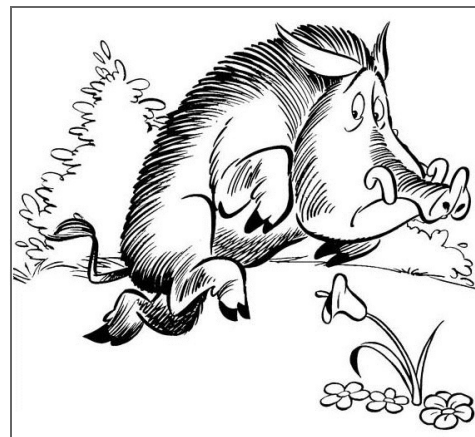
Le programme des manifestations

28 juillet 2012

Repas, sanglier à la broche, organisé par ACCA.

15 août 2012

Concours de boule, organisé par ACCA.



N°10

Juillet 2012

Bulletin communal

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire. Etat civil.	2
Infos du conseil municipal.	3
Site internet.	6
Fête cantonale. Journée sportive du RPI.	7
Exposition des masques. L'ACCA de Plassac. Le programme des manifestations.	8

Horaires de la Mairie

Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h30

Samedi : 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Mardi, Jeudi, Samedi :
8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : plassacmairie17@orange.fr

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique. Pensez à l'environnement.

Mot du Maire

En cette fin d'année scolaire, j'espère que ceux qui avaient des examens, ont réussi.

Depuis notre dernier journal, vous avez pu voir qu'un nouveau système de tri sélectif a été mis en place. Les bacs de couleur jaune servant à mettre les plastiques, papiers et cartons, avec un ramassage tous les 15 jours les semaines impaires. Je vous demande de respecter ce tri et de ne pas mélanger déchets ménagers et tri sélectif pour le bien de tous.



Un certain nombre de travaux sont en cours sur la commune et plus particulièrement des travaux de voirie autour de l'école avec la réfection des trottoirs, ainsi que dans différentes rues. Egalement prévu pendant l'été des travaux à l'école de Plassac avec l'installation d'un brise-soleil pour limiter la chaleur dans les classes.

Le conseil municipal et moi-même avons souhaité un site Internet pour la commune afin de pouvoir vous donner un maximum d'informations en temps réel, celui-ci sera en ligne début juillet. L'adresse est : www.plassac17.fr. Je vous invite à venir le consulter et bien sur à nous donner vos impressions et vos remarques.

N'oubliez pas les manifestations de nos associations cet été, venez participer pour encourager tous les bénévoles.

Bonnes vacances



Etat civil

Naissances :

JOBIT Maïana née le 17 février 2012
BODIN Louise née le 22 février 2012
AUMERCIER Suann née le 14 mai 2012

Mariage :

LAE Corine et AUDEBERT Jean-Claude le 28 janvier 2012
ALLAIN Clémence et PINTO Jérónimo le 30 juin 2012
POIVERT Katia et STEKELORUM Gérald le 7 juillet 2012

Décès :

VIEL Auguste, décédé le 1er mars 2012
MARCHEGAY Marcelle, née BOUCHET, décédée le 11 juin 2012



Fête cantonale

Le 2 juin a eu lieu la 5^{ème} édition de la fête cantonale à Saint Georges d'Antignac. Tous les ans, les communes du canton se retrouvent et s'affrontent lors de jeux d'agilité et sportifs. L'équipe de Plassac était composée de 6 participants : 3 filles et 3 garçons.



Equipe de Plassac et Monsieur le maire (à droite)



Trophée remporté lors de la fête du canton

Sur la photo, de gauche à droite : Bruno THOMAZEAU, Améthyste DELAUNAY, Nuno DIAS, Marine THOMAZEAU, Anne Sophie THOMAZEAU et Laurent BOUTEVILLE.

Durant cette journée de détente et de bonne humeur, les représentants de Plassac ont tout remporté !

Comme chaque année, l'équipe victorieuse gagne un magnifique trophée. L'équipe championne se doit aussi d'organiser les prochains jeux du canton.

Alors, c'est avec impatience que nous attendons pour remettre notre titre en jeu. Bravo à toute l'équipe et merci aux supporters présents !!

Journée sportive du RPI

Le vendredi 22 Juin 2012, les différentes écoles du RPI se sont réunies pour une journée dédiée au sport.

Plus de vingt équipes se sont affrontées, lors de divers jeux :

- Tirs au but,
- Transport d'eau,
- Course de relais,...

Pour le déjeuner, un pique-nique géant a permis de recharger les batteries de tous nos champions.

Rendez-vous à la fin de l'année prochaine pour une nouvelle édition...



Journée sportive du RPI

Tri, mode d'emploi

- Bouteilles et flacons plastiques
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons
- Journaux et magazines

Collecte de la poche jaune

COCHEZ LE JOUR

 Semaine paire
 Semaine impaire


- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre

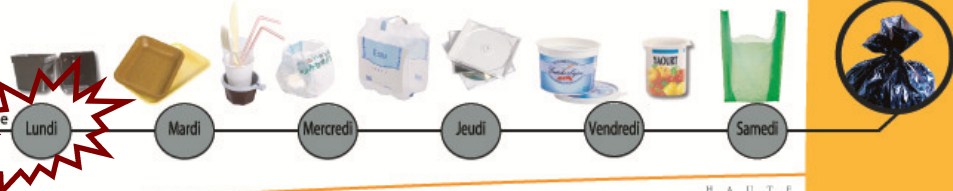
Collecte de la colonne à verre



- Ordures ménagères

Collecte dans la poubelle habituelle

COCHEZ LE JOUR



Site internet

Visitez dès aujourd'hui le site internet de la commune de PLASSAC sur :

www.plassac17.fr

Vous y trouverez des informations pratiques et des renseignements divers.



Infos du conseil municipal

TARIFS CONCESSIONS FUNERAIRES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le prix de vente du mètre carré de terrain dans le cimetière communal n'a pas été augmenté depuis 1994. Après délibération, le conseil décide de fixer le prix du mètre carré à 5 € et ceci à compter du présent jour de la réunion.



SIVOM

Les recettes ayant été plus importantes que prévu, la participation par habitant pour l'année 2012 s'élèvera à 6,00 € soit 3 702,00 € au lieu de 6,80 € en 2011.

BUDGET

Le Conseil Municipal s'est réuni pour examiner en détail et voter le budget 2012. Les orientations avaient été évoquées lors de précédentes réunions. Monsieur le Percepteur était présent.

Le compte administratif 2011 fait apparaître un excédent global de 75 858,90 € reporté sur l'exercice 2012 et voté à l'unanimité.

Monsieur le Percepteur présente le compte de gestion qui est adopté également.

Fonctionnement

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'élèvent à 470 196,00 €.

Les subventions sont reconduites.

Investissement : Les principaux postes sont les suivants :

Acquisition de terrains	4 830,00 €
Travaux bâtiments	6 863,00 €
Travaux Ecole	42 800,00 €
Travaux de Voirie	65 053,00 €
Réseaux	11 002,00 €
Protection incendie	7 000,00 €
Matériel divers	12 695,00 €

Dépenses prévues en 2011, reportées sur 2012 :

Protection bacs à ordures ménagères	2 400,00 €
Achat Roto trancheuse	4 800,00 €
Achat véhicule d'occasion	10 000,00 €

Le budget d'investissement s'élève donc à 313 547,00 €, celui de fonctionnement à 470.196,00 € soit un budget total de 783 743,00 €

TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour cette année 2012, soit :

- Taxe habitation :	14,69 %
- Foncier bâti	13,45 %
- Foncier non Bâti	39,71 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	21,54 %

DEMISSION DE CHRISTIAN GALERAUD

Monsieur Christian GALERAUD avait remis un courrier à chaque conseiller et au Maire à l'issue de la réunion du 16 mars 2012 annonçant sa démission et demandant un temps de parole lors de la prochaine réunion afin de pouvoir s'expliquer sur sa décision.

Temps qui lui a été accordé. Monsieur GALERAUD résume les dernières missions qu'il a effectuées, remet tous les dossiers communaux en sa possession, donne les raisons de sa démission et quitte la réunion.

Suite à la démission de monsieur GALERAUD, le conseil municipal procède à son remplacement dans les différents syndicats par l'élection de nouveaux délégués :

Syndicat des eaux

Elu à l'unanimité : THOMAZEAU Bruno

Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de St Genis

Elu à l'unanimité : MARATHE Freddy

Délégué en charge des questions de défense

Elu à l'unanimité : LANGLAIS Jean-Charles

Référent tempête EDF : THOMAZEAU Bruno**BAIL PIZZERIA**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que monsieur BRUNETEAU Laurent a cédé son fonds de commerce de pizzeria à monsieur BRUNETEAU Pascal le 19 mars dernier avec lequel il propose de passer un bail de location aux conditions proposées par la commune et acceptées par monsieur BRUNETEAU Pascal, concernant un immeuble à usage commercial, situé 52 Avenue de Haute Saintonge.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le devis de l'entreprise Renaud concernant les travaux de voirie rue de la croix blanche a été complété par la pose de bordures de trottoirs pour un montant total 17 200 € TTC au lieu de 13 700 € TTC.

ACHAT D'UN VEHICULE

Suite à l'inscription au budget 2012 d'une ligne budgétaire pour l'achat d'un véhicule communal, monsieur AUBRY propose au conseil le véhicule mis en vente par monsieur MAIGRE Claude soit une camionnette benne de type RENAULT Master de 1995, d'une puissance de 8 chevaux fiscaux pour un montant de 4 500,00 €.

Après visite du véhicule et délibération, le conseil municipal accepte l'achat pour le montant proposé et donne tout pouvoir à monsieur le Maire pour signer tout acte, pièces et documents nécessaires à la réalisation de l'achat et la demande de certificat d'immatriculation qui s'élève à 167,50 €.

RPI

Lors de la réunion des maires des quatre communes du RPI le 10 février, monsieur le Maire a proposé à monsieur QUESSON le déplacement d'une classe de St Genis vers Plassac afin d'équilibrer les effectifs, diminuer les frais de fonctionnement de l'école de St Genis, et conserver les conditions d'accueil des enfants des communes voisines. Aucune suite n'a été donnée à ce jour à cette proposition.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'aide du Conseil Général pour la destruction des nids de frelons est reconduite pour la période du 1er juin au 30 novembre 2012.

L'implantation d'un conteneur à textile sur la commune est proposée et acceptée par le conseil municipal.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal une réflexion sur les missions qui pourraient être exécutées dans le cadre du service civique.

COLLECTE SELECTIVE

Monsieur le Maire rappelle la mise en place de la collecte sélective en bacs de regroupement à couvercle jaune à partir du jeudi 10 mai. Dans ces bacs, seuls les déchets triés et mis en sacs jaunes sont acceptés : bouteilles plastiques et flacons, boîtes métalliques, briques, cartons, journaux et magazines.

Les bacs jaunes sont ramassés tous les jeudis des semaines impaires à savoir les jeudis 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 septembre... Il est préférable de sortir vos sacs le mercredi soir.

Le verre : bouteilles, pots et bocaux en verre restent collectés dans les colonnes à verre.